



Escroquerie au jugement jaf

Par **Christianco**, le **27/07/2023** à **11:34**

Bonjour

J'ai déposé plainte pour escroquerie au jugement

Mon ex a minoré ses revenus de 60 %

Je suis de plus en at invalide

La caf me saisi sur la base du jugement

Comment faire cesser cette situation et me faire rembourser

Merci

Par **youris**, le **27/07/2023** à **11:44**

bonjour,

vous écrivez:

La caf me saisi sur la base du jugement

quel jugement, celui pour contre lequel vous avez déposé plainte ?

le fait d'avoir déposé une plainte ne suffit pour que le jugement ne soit pas exécuté.

la CAF n'a pas connaissance de la plainte que vous avez déposé, par contre la CAF a eu connaissance du jugement prononcé.

si vous n'étiez pas d'accord avec le jugement, vous pouviez faire appel ou un pourvoi en cassation.

salutations